STATUTS ET DEMOCRATIE

Les statuts du Parti tels quels me conviendraient. C'est en quelque sorte un code de bon fonctionnement à la disposition de toutes nos instances qui devraient s'y référer. Cependant qu'en est il en pratique ? On peut souvent constater que l'on n'a pas pris le temps de s'y conformer chaque fois qu'une décision est prise par les directions. Aussi nous pourrions nous doter des meilleurs statuts qui soient, s'ils restent lettre morte ils sont parfaitement inutiles.

C'est pourquoi le texte des statuts doit permettre de garantir de bonnes pratiques démocratiques et comporter une obligation incontournable de consulter les adhérents quand il s'agit de prendre des décisions afin que celles-ci ne se décident pas en petit comité dans l'huis clos d'un bureau ou d'une commission.

Une modification en ce sens serait l'assurance que la démocratie est bien respectée ce qui renforcerait notre efficacité militante sur le terrain.